



# Documents à fournir

## La photocopie des documents ci-dessous est obligatoire

(Les originaux pourront être demandés en cas de contrôle)

- Attestation de la CAF avec le numéro d'allocataire (*si vous êtes allocataire CAF*)
- Attestation de la MSA avec le numéro d'allocataire (*si vous êtes allocataire MSA*)
- Les avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu du foyer (*impôt sur le revenu de l'année n-1*)
- Taxe foncière ou kbis si imposable sur la commune de Blagnac
- Livret(s) de famille (les pages parents + la page de chaque enfant inscrit)
- Justificatif de la garde des enfants (en cas de divorce ou de séparation)
- Justificatif de domicile (dernière facture ou quittance de moins de 3 mois, eau, électricité, téléphone, loyer) ou attestation d'hébergement (avec CNI de l'hébergeant)
- Page de vaccinations « DTP » du carnet de santé de chaque enfant inscrit
- Certificat médical **uniquement** *s'il y a une contre-indication signalée pour des activités sportives particulières*
- Assurance extra-scolaire ou responsabilité du chef de famille

## Pour les séjours vacances et stages sportifs, ajouter les pièces suivantes :

- Carte vitale
- Attestation de la couverture maladie universelle (C.M.U) (s'il y a lieu)
- Attestation des responsables légaux de l'enfant indiquant de la non contre-indication médicale à la pratique des sports proposés au cours du séjour vacance ou du stage sportif ou un certificat médical

## A compléter et signer

- Dossier unique (recto/verso)
- Fiche d'inscription à l'activité (recto/verso)



**Lors du rendez-vous d'inscription au Guichet mairie,  
aucune photocopie ne sera délivrée par le service.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**